



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU TAXI

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES ADHÉRENTS ET DE LA PROFESSION DE TAXI

Chères collègues, chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création officielle de la Fédération Française du Taxi (FFDT), une nouvelle organisation réunissant principalement des structures professionnelles ayant choisi de quitter la FNMT. Cette initiative est née d'un besoin partagé : défendre plus efficacement les intérêts de notre profession tout en plaçant **l'intérêt général** au premier plan.

Cependant, nous ne sommes pas ici pour de longs discours ni pour une présentation exhaustive. L'urgence du moment exige des solutions concrètes, notamment face à la crise actuelle qui nous oppose aux propositions tarifaires formulées par la CNAM.

Hier, une délégation de la FFDT a été reçue par le Ministère de la Santé dans le cadre d'une réunion essentielle pour trouver une issue constructive à cette situation. Lors de cet échange, nous avons proposé un plan réaliste et équilibré, visant à préserver les droits des taxis tout en garantissant la continuité d'un service de qualité pour les patients. Pour plus de transparence, vous trouverez en pièce jointe le courrier adressé au Ministère, reprenant l'une de nos propositions principales. Cette proposition vise à **conserver le mode de tarification actuel** de la profession de taxi tout en trouvant une solution pour l'économie souhaitée par le Gouvernement.

La FFDT réaffirme son engagement indéfectible à dialoguer avec les institutions et à défendre avec force vos intérêts. Nous continuerons à vous tenir informés des avancées de nos démarches et des prochaines actions à mener.

Ce communiqué est orienté sur le sujet brûlant du moment, mais nous n'oublions pas les sujets de fond notamment sur la concurrence déloyale, le racolage etc. Nous ne vous ferons pas ici la chanson.

Plus que jamais, nous appelons toute la profession à rester unie et mobilisée. Ensemble, nous avons les moyens de transformer cette crise en une opportunité de renouveau et de progrès pour le métier de taxi.

Restons solidaires, à l'écoute et confiants en l'avenir.

Solidairement,
L'équipe dirigeante de la Fédération Française du Taxi (FFDT)

Gilles ALONSO
Président

RIS-ORANGIS, le 27 novembre 2024

Objet : Propositions dans le cadre de la crise entre les taxis et la CNAM

Monsieur Bégué,

Pour faire suite à notre précédente correspondance, nous souhaitons réajuster notre démarche compte tenu du contexte politique actuel. Si nous renonçons à solliciter un rendez-vous pour début décembre (à moins que votre agenda le permette), nous tenons à vous soumettre immédiatement des propositions concrètes visant à prévenir et résoudre la crise d'ampleur qui s'amorce entre la profession des taxis et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) dans le cadre de la future convention pluriannuelle.

Contexte actuel et inquiétudes

Nous avons pris connaissance de l'amendement n°1370 récemment déposé par le gouvernement sur l'article 15 du PLFSS, qui ambitionne de réaliser 300 millions d'euros d'économies sur trois ans concernant l'ensemble des transports sanitaires, incluant les taxis, VSL et ambulances. Soit 100 millions d'euros par an.

Actuellement, les taxis réalisent environ 42 millions de trajets par an, ce qui en fait un maillon essentiel du système de transport sanitaire.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ DES TRANSPORTS EN TAXI

TAXIS	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de patients (M)	2,62	2,66	2,62	2,97	3,13
Nombre de transports (RG hors SLM) (M)	30,4	32,2	29,7	36,9	39,4

Cependant, les propositions de la CNAM visant une refonte complète de la tarification taxi menacent de :

- Créer des inégalités territoriales importantes, certains départements voyant leurs tarifs baisser drastiquement tandis que d'autres en bénéficieraient légèrement ;
- Destabiliser des milliers d'entreprises locales, mettant en péril l'activité économique du secteur qui comptabilise à lui seul plus de 30.000 salariés
- Dégrader la qualité de service offerte aux patients, au détriment des objectifs initiaux de santé publique.

Par ailleurs, nous notons que la CNAM reconnaît elle-même que ces propositions n'ont pas vocation à générer des économies globales, les 3 milliards d'euros de dépenses annuelles restant inchangés.

Méthodologie et principe :

- A un niveau national : le modèle présenté ne prévoit pas d'économies sur les dépenses de transport

Dès lors, ces réformes tarifaires apparaissent non seulement inefficaces, mais également dommageables pour la profession.

Propositions pour une sortie de crise

Nous proposons une approche pragmatique, qui permettrait de répondre aux objectifs budgétaires voulus par le gouvernement mais non réalisés par les mesures tarifaires prévues par la CNAM tout en préservant l'équilibre et la pérennité de notre secteur :

1. Mise en place d'une contribution volontaire par trajet :

Nous proposons la création d'une contribution de **1.5 euro par trajet**. Cette mesure, ajustable et négociable, permettrait de générer 60 millions d'euros d'économies dès la première année, contribuant de manière significative à l'objectif de 100 millions d'euros par an fixé par le gouvernement.

2. Engagement au développement du transport simultané :

La profession de taxi est prête à s'engager dans le développement du transport partagé, mais uniquement dans des conditions raisonnables et **sans intervention d'intermédiaires**. Si les tarifs proposés sont justes et que **la qualité du transport des patients est respectée**, nous pouvons augmenter significativement la part des trajets simultanés, ce qui permettrait d'optimiser la maîtrise des dépenses sans compromettre la qualité de service.

Avantages de cette approche

Cette solution équilibrée permettrait :

- De réaliser **concrètement et réellement** les économies demandées par le gouvernement tout en évitant une refonte totale des tarifs, source d'inégalités et de tensions ;
- De préserver l'équilibre territorial et la stabilité économique des entreprises de taxis ;
- De garantir une qualité de service optimale pour les patients nécessitant des transports sanitaires.

Nous pensons que ces propositions offrent une voie de sortie constructive à la crise actuelle ainsi qu'aux forts mouvements sociaux qui s'annoncent, tout en respectant les impératifs budgétaires du ministère de la Santé. Nous restons bien entendu à votre disposition pour en discuter et approfondir ces solutions.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur Bégué, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Fédération Française des Taxis